

Déménager pour améliorer sa situation

par Frances Kremarik

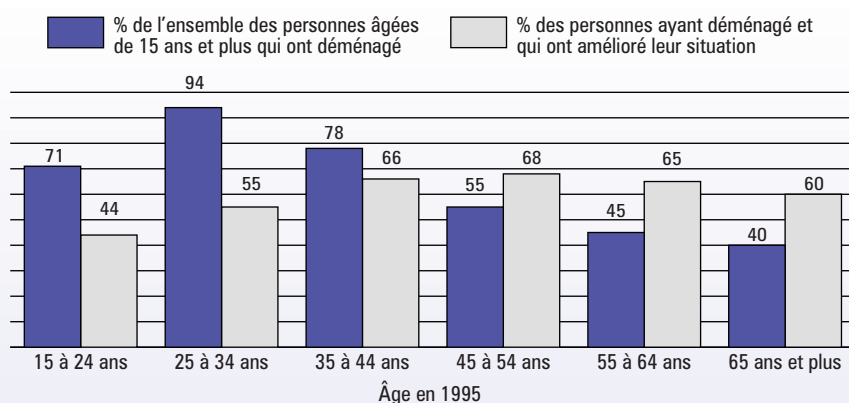
Déménager n'a rien de plaisant. Qu'il s'agisse de déménager à l'autre bout de la ville, à l'autre bout du pays ou de seulement deux étages dans le même immeuble, déménager occasionne beaucoup de travail et bien des dérangements qui prennent du temps et que la plupart des gens trouvent désagréables. Pour certains, le fait de déménager peut signifier l'abandon de vieux amis et la nécessité de créer un nouveau réseau social. Dans tous les cas, toutefois, déménager signifie inévitablement l'interruption de routines bien établies et la nécessité de vivre dans « des boîtes ». Aussi n'est-il pas étonnant que les psychologues considèrent le déménagement comme l'un des plus grands facteurs de stress dans la vie des gens. La plupart des gens décident malgré tout de déménager, parce que, en dépit de ses multiples inconvénients, le déménagement contribue à améliorer leur situation. Le présent article s'appuie sur les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1995 et dresse un portrait sommaire des Canadiens qui déménagent en vue d'améliorer leur qualité de vie¹.

Entre 1985 et 1995, plus de 15 millions d'adultes du Canada (soit 68 % de

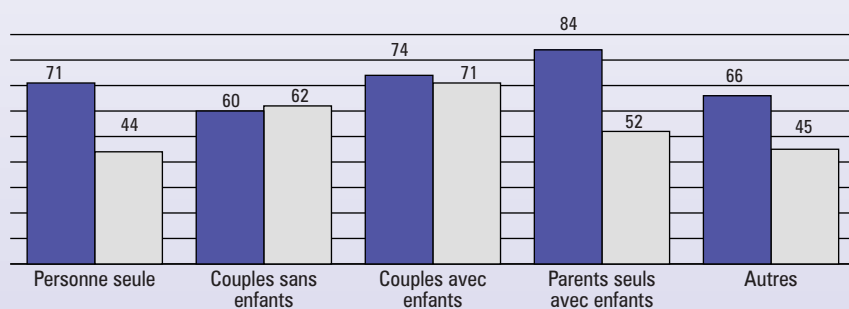
1. Dans le cadre de l'ESG de 1995, près de 11 000 répondants âgés de 15 ans et plus et vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces ont été interviewés. Les données recueillies portent entre autres sur des caractéristiques démographiques et socioéconomiques, les déménagements les plus récents et les raisons de ces déménagements.

TSC

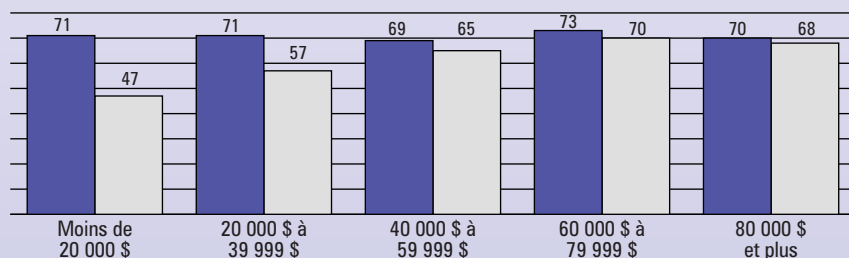
Au cours de la dernière décennie, les Canadiens âgés de 35 à 54 ans étaient plus susceptibles d'avoir déménagé pour améliorer leur situation...



... tout comme l'étaient les couples avec enfants...



... et les personnes vivant dans un ménage au revenu supérieur à 60 000 \$



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.

	Total des personnes ayant déménagé et qui ont amélioré leur situation	Raison pour pour laquelle ils ont amélioré leur situation			
		Achat ou construction d'une maison	Plus grande maison	Meilleur quartier	Plus petite maison
		%			
TOTAL DES PERSONNES QUI ONT DÉMÉNAGÉ	60	34	15	10	4
Conditions de logement					
Personnes seules	44	17	7	12	10
Couples sans enfants	62	37	11	10	6
Couples avec enfants	71	46	21	8	--
Parents seuls avec enfants	52	25	16	10	--
Autres	45	16	17	11	2
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	47	18	11	13	7
20 000 à 39 999 \$	57	32	14	10	4
40 000 à 59 999 \$	65	43	15	9	2
60 000 à 79 999 \$	70	44	16	10	2
80 000 \$ et plus	68	39	23	10	--
Nota : Parce que les répondants pouvaient indiquer des réponses multiples, la somme ne correspond pas aux totaux indiqués.					
-- Échantillon trop petit pour produire une estimation fiable.					
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.					

toutes les personnes âgées de 15 ans et plus en 1995) ont déménagé au moins une fois. Certains l'ont fait parce qu'ils avaient besoin d'une maison plus grande, d'autres, à la suite d'une offre d'emploi, d'un mariage ou d'un divorce. Plusieurs autres motifs de déménagement ont aussi été invoqués : par exemple, la recherche d'un logement plus petit, des problèmes d'ordre financier, le travail, les études ou tout simplement le désir d'autonomie. Toutefois, la majorité des personnes (60 %) ont déclaré avoir déménagé pour améliorer leur qualité de vie — soit en achetant une nouvelle maison, soit en déménageant dans une maison mieux adaptée (plus grande ou plus petite) à leurs besoins ou dans un

meilleur quartier — en d'autres mots, il s'agissait d'un changement ayant « amélioré leur situation ».

Mais qu'entend-on par améliorer sa situation? Une amélioration fait essentiellement référence à ce que les gens jugent important à un stade donné de leur vie. Par exemple, pour un nouveau diplômé qui vient de quitter la grande maison unifamiliale, un modeste appartement peut constituer une amélioration si ce déménagement coïncide avec l'accès à l'indépendance. Pour un jeune couple avec des enfants en bas âge, le fait de quitter un appartement encombré pour emménager dans une maison en rangée plus spacieuse constitue certainement une amélioration. Le fait de déménager

dans une maison unifamiliale sera un rêve devenu réalité pour d'autres personnes. Enfin, pour les couples plus âgés qui n'ont plus d'enfants à la maison, une plus petite habitation contribuera souvent à améliorer leur qualité de vie. De fait, un tel logement exigera moins de travail et d'argent, laissant ainsi aux personnes plus de temps et de ressources à consacrer à d'autres activités.

Bien sûr, il existe un lien entre la maison et le quartier, et le choix du quartier est lui aussi étroitement lié au stade de la vie des personnes. Même si la qualité d'un « meilleur quartier » se définit habituellement en fonction de ses attraits sociaux ou physiques, ce concept n'en demeure pas moins

hautement subjectif². Le quartier idéal pour un jeune homme célibataire peut être totalement inacceptable pour une femme âgée. De même, les couples avec de jeunes enfants rechercheront sans doute une maison située à proximité d'un parc et d'une école — deux attraits susceptibles de devenir au contraire des inconvénients pour un couple sans enfants. Meilleur peut aussi signifier plus sécuritaire, plus loin ou plus près du centre-ville, plus près des écoles, du travail ou même du terrain de golf.

En 1995, les Canadiens âgés entre 25 et 34 ans étaient plus susceptibles d'avoir déménagé au cours de la décennie précédente, 94 % d'entre eux ayant déménagé entre 1985 et 1995. Durant cette période de 10 ans, plusieurs personnes de ce groupe d'âge sont allées à l'école ou ont terminé leurs études, ont commencé une carrière, se sont mariées ou ont commencé à vivre en couple — toutes des raisons qui aident à expliquer la fréquence élevée des déménagements. Malgré tout, plus de la moitié de ces jeunes qui ont déménagé ont estimé que le changement de domicile avait amélioré leur situation.

En revanche, proportionnellement peu d'adultes âgés de 35 à 54 ans ont déménagé. Parmi ceux qui l'ont fait, cependant, environ les deux tiers ont réussi à améliorer leur situation. Ils ont ainsi déménagé dans un meilleur quartier ou dans une maison mieux adaptée à leurs besoins ou encore, ils ont acheté ou construit une maison, fort probablement pour répondre aux besoins de leur famille grandissante.

La composition du ménage influence fortement les personnes qui déménagent et les raisons de ces déménagements. Les couples avec enfants étaient très susceptibles de déménager (74 %) et s'en sont bien sorti, près des

trois quarts d'entre eux ayant amélioré leur qualité de vie en déménageant. Les parents seuls vivant avec des enfants étaient même davantage susceptibles de déménager (84 %), mais environ seulement la moitié d'entre eux ont ainsi réussi à améliorer leurs conditions. Plus de 1 famille sur 10 parmi ces dernières avait quitté son logement à cause de problèmes financiers, sans doute à la recherche d'un logement plus abordable.

De fait, les personnes qui se trouvaient dans le groupe dont le revenu est le plus faible étaient tout aussi susceptibles de déménager que celles appartenant au groupe dont le revenu est le plus élevé. Il n'est toutefois pas surprenant de constater que les personnes qui ont déménagé et qui disposaient d'un revenu égal ou supérieur à 80 000 \$ étaient beaucoup plus susceptibles d'améliorer leur situation, les proportions s'établissant à 68 % par opposition à 47 % parmi les personnes ayant un revenu inférieur à 20 000 \$. Étant donné les difficultés financières qu'éprouvent les familles appartenant au groupe dont le revenu est le plus faible, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi le fait de déménager ne se traduit pas toujours par une amélioration de leur situation.



Frances Kremarik est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

2. T. A. Hartshorn, *Interpreting the City: An Urban Geography*, Toronto, John Wiley and Sons, 1992, p. 247 et 248.



Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS au 1 800 263-1136

Pour commander des publications,
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca

SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES NEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut
Montréal (QC) : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027
Télécopieur : (780) 495-5318

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
(613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

**Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6**



Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.